

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix - Travail - Patrie

REGION DE L'OUEST

DEPARTEMENT DU NDE

COMMUNE DE BANGANGTE

B.P. 18 Bangangté- Cameroun

Tel. +237 33 48 41 57 ; Fax : +237 33 48 44 66

E-mail : cbangangt@yahoo.com; nadinenayang@yahoo.fr

N° 118 /L/SG/C.BGTE/16



REPUBLIC OF CAMEROON

Peace-Work-Fatherland

WEST REGION

NDE DIVISION

BANGANGTE COUNCIL

P.O BOX. 18 Bangangté- Cameroun

Phone: +237 33 48 41 57 ; Fax : +237 33 48 44 66

E-mail : cbangangt@yahoo.com; nadinenayang@yahoo.fr

Bangangté, le 29 avril 2016

H.E. Ban Ki-moon
Secrétaire Général
Nations Unies
New York, NY 10017
USA

Madame Célestine KETCHA COURTES,
BP.18 Bangangté (CAMEROUN)

Objet: Lettre d'adhésion au Global Compact des Nations Unies.

Honorable Secrétaire Général,

J'ai l'honneur de vous confirmer que la Commune de Bangangté soutient les dix principes du Global Compact des Nations Unies concernant le respect des droits de l'Homme, des normes internationales du travail, la protection de l'environnement et la lutte contre la corruption.

Par cette lettre, nous exprimons notre volonté de soutenir le Global Compact dans la promotion de ces principes, et allons faire une déclaration publique de cet engagement à nos parties prenantes et au public au sens large.

Nous nous engageons également auprès du Global Compact des Nations Unies à participer de la promotion de la gouvernance et de la gestion urbaine, la création d'un plan de développement durable dédié qui intègre les dimensions écologiques, économiques, politiques et culturelles de la durabilité du territoire.

Nous convenons que l'une des obligations qui conditionne notre participation au Global Compact est la publication d'une Communication sur l'Engagement (COE), décrivant les efforts de notre organisation pour soutenir la mise en œuvre des 10 principes et de s'engager auprès du Global Compact. Nous soutenons la responsabilité publique et la transparence, par conséquent nous nous engageons à publier nos progrès dans un délai de deux ans maximum à compter de notre date d'adhésion, et par la suite tous les deux ans, en conformité avec les directives pour les Communications sur l'Engagement du Global Compact.

Meilleures salutations,

